

Monsieur Jean Castex
Président Directeur Général
Du Groupe Public ferroviaire unifié
2 place aux Étoiles
93200 La Plaine Saint-Denis

À Saint-Denis, le 04 mai 2026,

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

Depuis le début de l'année, les drames humains qui frappent l'entreprise se multiplient et témoignent d'une dégradation profonde et alarmante des conditions de travail. Cette situation dramatique, que notre organisation syndicale a choisi de ne plus taire, impose des réponses immédiates et à la hauteur des enjeux.

Pourtant, malgré nos alertes répétées, notamment dans le cadre de la Demande de Concertation Immédiate (DCI) du 14 avril 2026, la direction persiste dans une posture de déni et d'immobilisme. Les réunions, tables rondes et autres dispositifs affichés comme du « dialogue social » ne produisent aucune mesure concrète et s'apparentent davantage à une stratégie de temporisation qu'à une réelle volonté de traiter les causes des souffrances au travail. Nous assumons le fait de dire que nous sommes face à un système institutionnel d'harcèlement. Vous poursuivez une politique d'entreprise visant à déstabiliser les cheminot.es et créer un climat anxiogène.

Dans un contexte de crise sociale majeure au sein du Groupe Public Ferroviaire, marqué par une dégradation des conditions de travail, des restructurations permanentes, une perte de pouvoir d'achat et une remise en cause des droits sociaux, la fédération SUD-Rail considère que la situation est explosive.

Ainsi, conformément à l'article L.2512-2 du Code du travail, la fédération SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des salarié.es du Groupe Public Unifié SNCF.

Ce préavis débutera le dimanche 10 mai 2026 à 04h00 et prendra fin le mercredi 08 juillet 2026 à 23h00.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

Sur les salaires nous exigeons la réouverture immédiate des négociations salariales face à la reprise de l'inflation et à la dégradation du pouvoir d'achat

Sur les droits sociaux et l'unicité du groupe nous exigeons des engagements forts concernant le maintien de l'intégralité des droits pour tous les cheminots y compris dans les filiales. Nous revendiquons un socle social de haut niveau et refusons toute remise en cause des accords existants.

Sur l'organisation du travail, nous portons l'arrêt immédiat des restructurations dans toutes les sociétés du GPU SNCF ainsi que la mise en place d'un moratoire réel permettant une réévaluation concrète des impacts sur les conditions de travail.

Sur la santé et la sécurité des cheminot.es, nous revendiquons la mise en place de commissions de santé, sécurité et conditions de travail au plus près du terrain ainsi que la prise en compte réelle des risques psychosociaux et des conséquences engendrées par les multiples réorganisations.

Face à l'absence de réponses à la hauteur des enjeux, les cheminotes et cheminots refusent la résignation et entendent imposer un véritable changement par la mobilisation.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations syndicales.

P/O La Fédération SUD-Rail
Julien Troccaz
Fabien Villedieu

